



Avis est par la présente donné que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes se propose d'adopter à la séance ordinaire du 6 novembre 2012 le projet de règlement suivant :

« Règlement relatif à la tenue des séances ordinaires du Comité exécutif ».

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau du secrétaire général situé à l'adresse ci-dessous.

Donné à Saint-Bruno-de-Montarville,
ce 3 octobre 2012.

Catherine Houpert,
Secrétaire générale